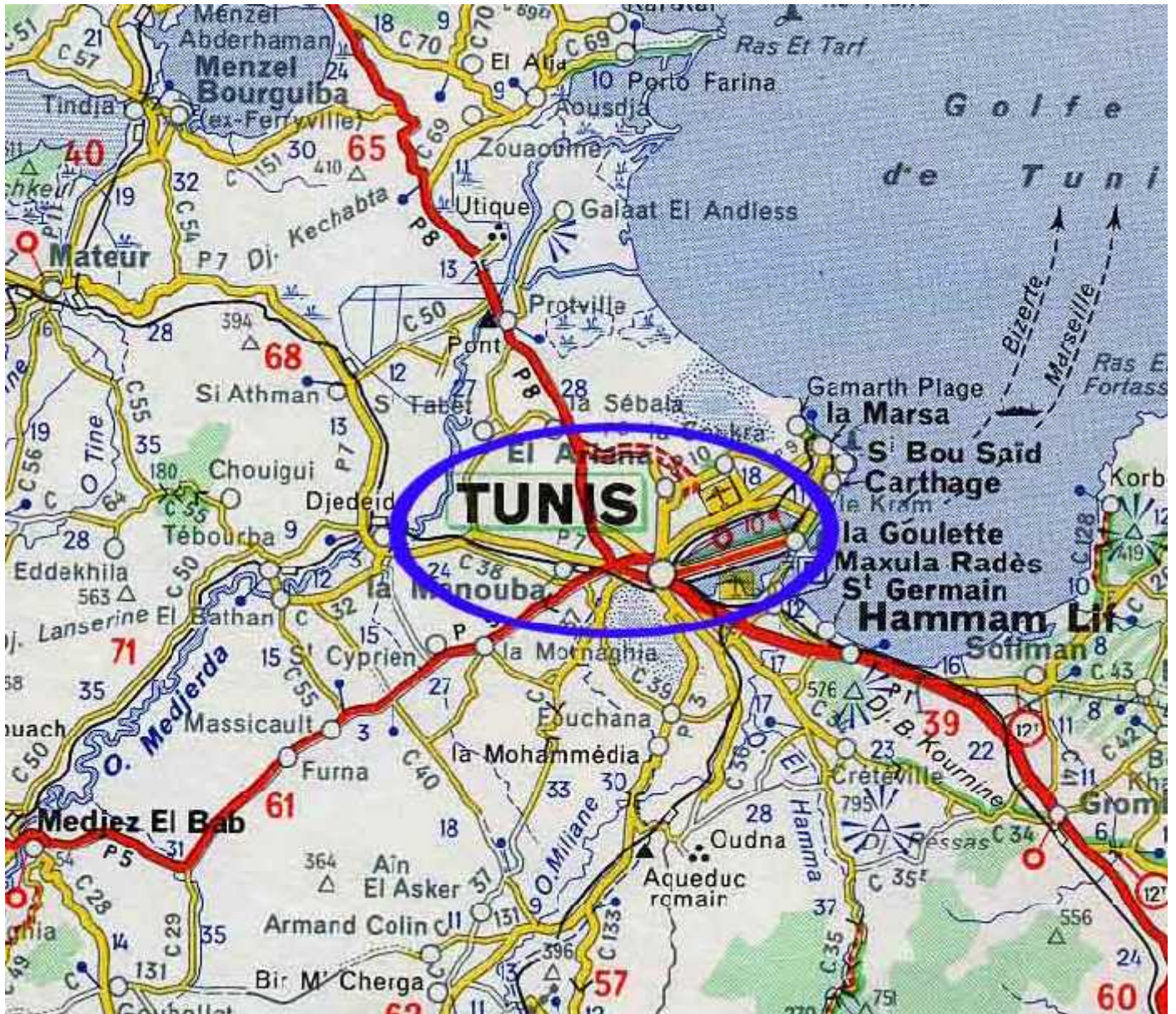


TUNIS

La ville de TUNIS est située au Nord-est de la pointe extrême du continent africain, au bord du golfe de TUNIS, à proximité immédiate de CARTHAGE. Elle devient la capitale de la Tunisie avec l'avènement de la dynastie des Hafsides en 1229. TUNIS, est à l'Est de la ville de BÔNE, en Algérie, qui lui est distante de 300 km.



Caractérisée par un climat méditerranéen avec été chaud

TUNIS est située entre deux lacs salés, le BAHIRA ou BOGHAZ (*celui qui est devant*) au Nord et le SEDJOURMI au Sud-ouest. Le BAHIRA est réuni à la mer par un goulet d'où le nom de la ville de La GOULETTE située à cet endroit ; sa profondeur ne dépasse pas 1m 50.

TUNIS jouit donc d'un lieu privilégié, protégé par deux lacs au fond d'un large golfe. La ville est étalée sur une colline haute de 52 mètres rappelant un burnous ouvert, elle est entourée de trois collines : Bab HASSEN au Sud-est (88 mètres), MANOUBIA à l'Ouest (79 mètres) et BELVEDERE au Nord (83 mètres).

La Tunisie a un très riche passé avec l'épopée de CARTHAGE. De nos jours, CARTHAGE est une banlieue résidentielle chic de TUNIS d'environ 21 000 habitants (20 715 en 2006), où se trouvent le palais présidentiel et beaucoup de résidences d'ambassadeurs. S'y côtoient aussi un archevêché, des basiliques chrétiennes, la mosquée EL-ABIDINE, de nombreux sites archéologiques (surtout des ruines romaines du 2^{ème} siècle) et un important musée archéologique.



CARTHAGE aujourd'hui : un

quartier résidentiel de TUNIS, avec (en bas) le port de guerre antique et (en haut à droite) l'actuel palais présidentiel.

La TUNISIE

.CARTHAGE est fondée en -814 par les Phéniciens, soit près de 50 ans avant ROME. C'est la patrie d'HANNIBAL.
.En -146, après les trois guerres puniques, ROME devient maître de CARTHAGE. A l'époque romaine, la Tunisie porte le nom d'AFRICA : à l'origine le nom d'une région, l'Afrique a ensuite désigné le continent.

.En 439, CARTHAGE est conquise par les Vandales ; en 533 par les Byzantins ; en 698 par les Arabes : ils imposent leur langue et leur religion, l'islam.
.En 1574, la Tunisie est annexée par l'empire ottoman.
.En 1881, la Tunisie devient un protectorat français.
.Elle accède à l'indépendance le 20 mars 1956.

TUNIS



Le site de l'antique *TUNES*, perchée sur la colline où plus tard s'élèvera la Casbah arabe, entre le lac SEDJOUNI et le lac de TUNIS, est tel que l'on peut supposer avec une grande vraisemblance qu'un village berbère s'y est établi très tôt.

Que l'antique *TUNES* soit une création berbère, son nom incline à le penser. A ce nom, qui se présente sous des formes diverses dans les textes anciens, on a prêté quelquefois une origine punique : la ville aurait emprunté son nom à la déesse phénicienne TANIT.

HISTOIRE

EPOQUE punique

En regard de la CARTHAGE punique, bien modeste devant être alors TUNES dont l'existence est positivement attestée dès le début du 4^{ème} siècle avant Jésus-Christ (J.C)

EPOQUE Romaine

CARTHAGE fut détruite en 146 avant J.C, son sol voué à l'exécration et son territoire érigé en province romaine. TUNES, détruite aussi par les Romains se releva peut être de ses ruines avant CARTHAGE (cf : STRABON)

Après la conquête byzantine, un texte mentionne encore un évêque de *TUNES*, du nom de SEXTILIANUS.

EPOQUE Arabe

C'est à l'année 647 que les armées Arabes, déjà installées en Egypte et en Tripolitaine, réussissent à forcer le *limes* et à pénétrer profondément dans le pays. Abdallah b. SAÂD est victorieux des armées de Patrice GREGOIRE, qui trouve la mort. Mais les envahisseurs se replient après le versement d'un lourd tribut.

Après cette première incursion, qui ne fut somme toute qu'une razzia, la crise du Califat laisse à l'Afrique un répit de 17 années. Ensuite ce sera le raid de HUDAYJ en 665, puis l'expédition de NAFI, qui fonde KAIROUAN en 670 et s'attache à prendre possession du pays. La résistance Berbère qu'incarnent KUSAYLA et la KAHENA et à laquelle s'affrontent DÎNÂR et QAYS, et pour finir, la victoire de NU'MÂN qui triomphe à la fois des Berbères et des Byzantins, à la fin du 7^{ème} siècle.

Sous le règne des Aghlabides, les Tunisois se révoltent à maintes reprises, mais la ville s'embellit et prend une importance économique. En septembre 945, des insurgés kharidjistes occupent Tunis et la livrent au pillage.

La population sunnite supporte de plus en plus mal le règne chiite et perpétue des massacres contre cette communauté. Une grande partie de *l'Ifriqiya* est mise à feu et à sang par les hilaliens, la capitale ziride KAIROUAN est détruite en 1057 et seules quelques villes côtières dont TUNIS et MAHDIA échappent à la destruction.

Exposée aux exactions des tribus hostiles qui campent aux environs de la ville, la population de TUNIS, qui ne reconnaît plus l'autorité des Zirides repliés dans la ville de MAHDIA, prête allégeance à EL NACER ibn Alennas, prince hammadide, en 1059. Le gouverneur nommé par EL NACER rétablit l'ordre dans le pays ; il ne tarde pas à s'affranchir des Hammadides et fonde la dynastie des Khourassanides avec TUNIS pour capitale. Le petit royaume indépendant renoue alors avec le commerce extérieur et retrouve la paix et la prospérité.

En 1270, Louis IX de France, espérant convertir le souverain hafside au christianisme et le dresser contre le sultan d'Égypte, s'empare facilement de CARTHAGE, son armée est rapidement victime de dysenterie. Louis IX lui-même en meurt le 25 août 1270 devant les remparts de la capitale Tunis.



Louis XI

(1214/1270)

Des *maurisques* musulmans et juifs andalous chassés d'Espagne par la "*Reconquista*" aux 15^e et 16^e siècles arrivent à TUNIS, ils participent activement à la prospérité économique et à l'essor de la vie intellectuelle dans la capitale hafside.

La ville accède à une belle prospérité au point de rivaliser avec LE CAIRE sous la dynastie des Hafsides (1228-1534). TUNIS éclipse KAIROUAN, s'impose comme le premier port du Maghreb, attirant les pirates turcs qui en 1534 s'en emparent par surprise.

La réaction de Charles QUINT est immédiate, en 1535 il installe à TUNIS et dans toute la région un protectorat espagnol. Ce n'est qu'en 1574 que les Turcs Ottomans réussissent à chasser les Espagnols et à s'installer pour de longs siècles dans la ville et toute l'Afrique du Nord.

Un lucratif trafic des esclaves issu des pirateries en Méditerranée s'installe à TUNIS. Les esclaves européens sont pour leur part capturés au cours de razzias sur les côtes des pays européens, principalement l'Italie, la France, l'Espagne et le Portugal, ou lors de la capture de navires européens.

Les hommes sont utilisés par divers travaux (galères, chiourmes, travaux publics, etc.) alors que les femmes sont utilisées comme domestiques ou dans les harems. Contrairement aux hommes, il est très rare qu'une femme fasse l'objet d'un rachat

car elles sont souvent converties à l'islam.



Construit en 1612, le marché aux esclaves de SOUK-EL-BERKA de TUNIS. Mais l'esclavage est aboli en Tunisie, le 23 janvier 1846.

SITUATION AVANT 1881

La Tunisie est gouvernée par un Bey dont les pouvoirs absolus sont héréditaires. La succession au pouvoir est héréditaire entre les princes de la famille husseinite, par ordre d'âge et non par la filiation. Le successeur désigné prend le nom de Bey du Camp.



Mohammed es-SADOK, bey de Tunis (1813/1882)

Son rôle se limite à la perception, deux fois par an, des impôts des tribus récalcitrantes. A cette fin, il prend la tête d'une colonne militaire qui parcourt les régions concernées pour récolter les sommes réclamées. Il apprend ainsi à connaître le royaume, les personnages influents de chaque région et, aussi, l'état d'esprit des populations. Le gouvernement est constitué d'un grand vizir, du ministre de la Plume, chargé des services de l'administration générale, du ministre de la guerre et du ministre de la marine.

L'expédition d'ALGER, de 1830, modifie les buts assignés à la Régence de TUNIS dans la stratégie diplomatique française. L'occupation française fait de la Tunisie un voisin immédiat qui doit garantir le front de l'Est de la « nouvelle province française ». Sous Charles X, la France met en demeure la Régence d'observer une stricte neutralité. Avec Louis Philippe, la diplomatie française cherche à mettre sous tutelle la Régence en la séparant de l'UMMA (Nation musulmane).

Dès 1830, le traité du Bardo avec HUSSEIN Pacha affirme son droit d'ingérence pour des raisons civilisatrices. La Tunisie renonce à la piraterie, à l'esclavage des chrétiens, abolit le tribut à la Porte, les monopoles commerciaux, accorde l'exclusivité de la pêche de corail à la France et prévoit une concession perpétuelle pour une basilique à Saint Louis sur la colline de Carthage.



De nos jours il est dans état de délabrement lamentable...

FONDOUK des Français bâti au cours des années 1659-1660 sous le règne de Hammouda Pacha Bey, à l'initiative du consul et vicaire d'Afrique Jean LE VACHER (Il a été tué à Alger en étant éjecté de la bouche du fameux canon Baba MERZOUG, le 29 juillet 1683).

Ce fondouk témoigne de l'architecture civile locale au 17^e siècle. Il est situé au numéro 5 de la rue de l'Ancienne Douane. Plus tard, au début du 18^e siècle, un autre fondouk dit « fondouk des négociants », situé au numéro 15 de la même rue, est loué aux Français.

Le 3 novembre 1839, le sultan ABDULAMAJID 1^{er} inaugure son règne en faisant publier une célèbre charte, le Hatti Chérif de GULHANE, (*charte impériale*) connue sous le terme *Tanzimat* qui signifie « réformes » et qui désigne la période de rénovation de l'empire ottoman inaugurée par celle-ci. Elle proclame une juste répartition des impôts, l'institution du service militaire avec la réorganisation de l'armée, l'égalité devant la loi de tous, les sujets de l'empire ottoman quelle que soit leur religion et leur nationalité, le droit à la justice pour tous. Cette charte contredit la loi coranique, qui fait des non-musulmans des protégés ou citoyens de seconde zone astreints à de lourdes taxes. Par ce geste audacieux, le sultan veut rénover l'empire menacé d'éclatement.

Le pacte fondamental qu'a connu la Tunisie en 1857 est fortement inspiré par ces chartes (1839-1865). Il a été promulgué par le décret beylical du 10 septembre 1857, proclamant l'égalité devant la loi, la liberté du culte, la garantie de la liberté du commerce.

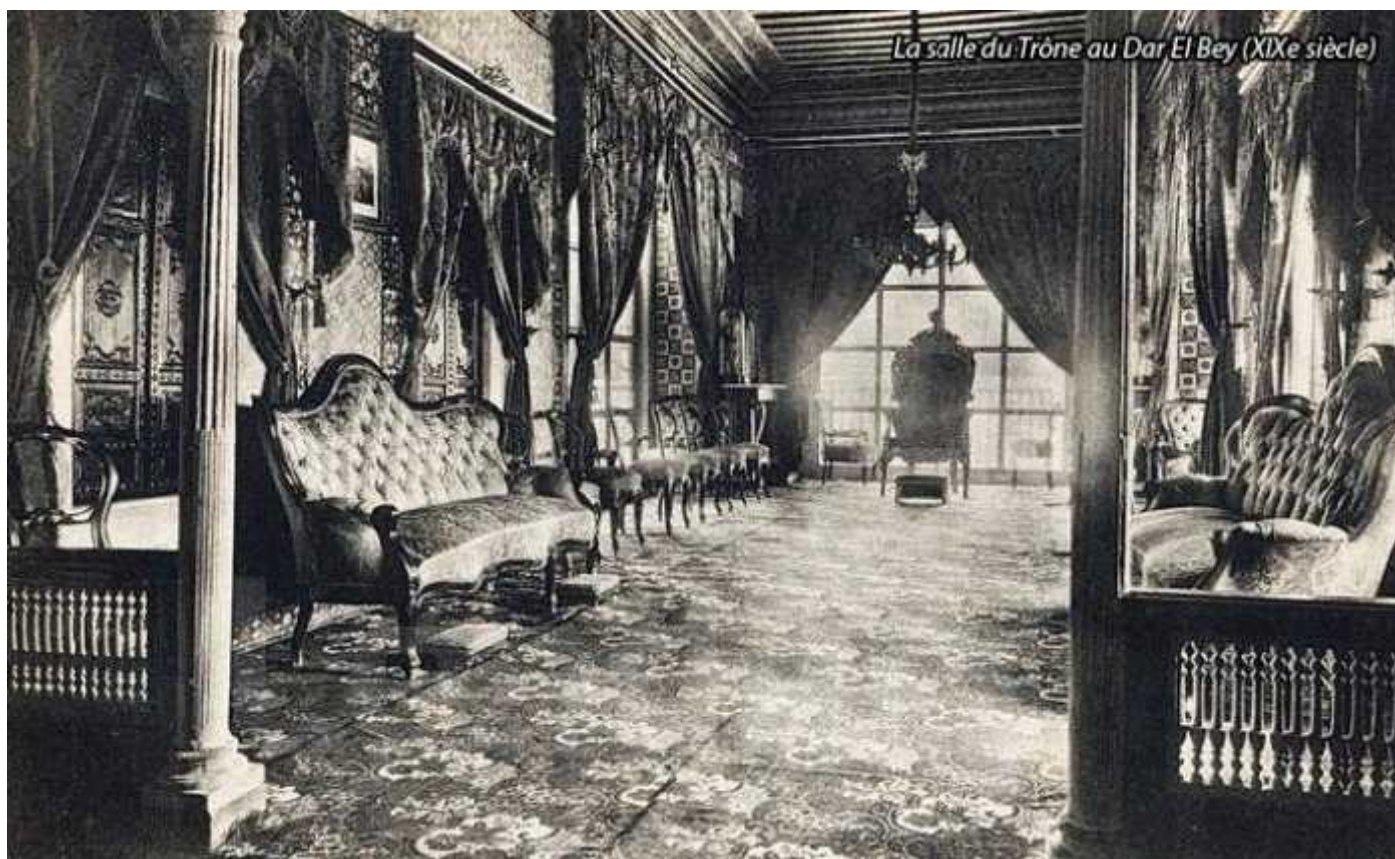
Le pacte fondamental définit les droits fondamentaux des Tunisiens, abolit le statut de *dhimmi* (protégé) des Juifs qui deviennent des citoyens à part entière. Il autorise le droit de propriété aux résidents européens. Ce pacte préfigure le projet de constitution. (*Cela est peut être lié à la présence française en Algérie depuis 1830*).

Le territoire tunisien est divisé en 22 caïdats dont dix-huit ont une population mixte, c'est-à-dire des habitants fixés au sol et des nomades, et quatre une population exclusivement sédentaire. En outre, trente et une tribus nomades, arabes ou berbères, disséminées dans toute l'étendue du pays, ont chacune un caïd qui les administre à part.

Les 22 caïdats sont ceux de TUNIS, SIDI BOU SAÏD, BIZERTE, MATEUR, TABARKA, BEJA, EL KEF, MOHAMEDIA et MORNAGUIA, HAMMAM LIF, SOLIMAN, TEBOURSOUK, TESTOUR, TEBOURBA, SAHEL et SOUSSE, MONASTIR, MAHDIA, SFAX et îles KERKENNAH, KAIROUAN et AROUCH SANDJAK, GAFSA, TOZEUR (DJERID), EL ARAD, Ile de DJERBA.

Une grande part de la souveraineté tunisienne est déjà passée en des mains étrangères. Les revenus financiers sont ainsi gérés depuis 1869 par une commission financière internationale qui n'en reverse que la moitié pour couvrir les besoins de la Régence.

Les difficultés de la Tunisie débutent en 1815 avec une révolution de palais mettant sur le trône Mahmoud et son fils Hussein de la branche aînée de la dynastie, cupides et médiocres. Le déséquilibre des échanges est le résultat de l'interdiction de la « *course* » par les puissances Européennes, la concurrence des produits manufacturés européens, la baisse du cours de l'huile et des grains, les dépenses somptuaires du régime.



En 1830, la France conquiert l'Algérie et la Turquie reconquiert Tripoli. Pris entre ces deux puissances et ruiné économiquement, le bey Ahmed (1837-1855) se place sous la protection de la France. Sous la pression de son puissant allié, la Tunisie tente de s'engager sur la voie des réformes. En 1857 un pacte fondamental établit l'égalité de tous les Tunisiens devant la loi et en 1861 est mise en vigueur une Constitution. Mais la malveillance du favori du bey entraîne la ruine économique du pays. Une insurrection générale en 1864 est prête de renverser le régime.



Porte de France à TUNIS

La France craint également de se voir distancée par l'Italie dont les nationaux établis sur le territoire sont alors plus nombreux que les siens. Une lutte serrée s'engage alors entre Théodore ROUSTAN (1833-1906), alors représentant de la France, et le consul général d'Italie qui cherchent par tous les moyens à devancer la provocation d'une intervention armée de leur adversaire dans la régence. Dans ce contexte, les colonies italiennes et françaises de Tunisie sont devenues assez nombreuses et influentes auprès de leur capitale respective.

Salle de justice du palais du Bardo en 1899



En 1869, après l'échec de trois emprunts à la France, Paris impose au bey la réorganisation de ses finances. Le contrôle international consacre la mise sous tutelle du pays par la France. Une commission internationale animée par le "*bey Villet*" se charge de redresser l'économie du pays.

Malgré la défaite de 1870 et la tentative de l'Angleterre d'étendre son influence, les Français maintiennent leurs positions.

En 1878, au congrès de Berlin, dans les dépouilles de l'Empire Ottoman la France reçoit la Tunisie en charge. Mais à Tunis, les français se heurtent aux ambitions Italiennes. Après trois ans de lutte pour la chasse aux concessions entre le consul ROUSTAN et le consul MACCIO, Jules FERRY décide d'intervenir.



L'occasion est trouvée en 1881 à cause des sévices exercés par une tribu tunisienne du littoral sur des marins français, et des incursions armées de

Kroumirs (tribu de la frontière tunisienne et sujets tunisiens) en territoire algérien qui conduisent le France à intervenir en Tunisie.

Sur ordre du président du Conseil Jules FERRY, un corps expéditionnaire de 24 000 hommes traverse la frontière pour poursuivre des montagnards kroumirs qui sèment le trouble en Algérie. Les troupes de terre du général Léonard-Léopold FORGEMOL de BOSTQUENARD entrent en Tunisie (avril 1881) et occupent après combats plusieurs localités dont le KEF, tandis que la marine attaque le littoral.



Jules FERRY



1821 FORGEMOL DE BOSTQUENARD 1897 : Il commande

la division de Constantine (1879-1881). Le 9 avril 1881, il est nommé commandant en chef la première expédition de Tunisie, à la tête de deux divisions (17 000 venus de France et 8 000 d'Algérie). A la suite de cette expédition, il reçoit le commandement de la colonne de Tébessa dans le corps expéditionnaire commandé par SAUSSIER. Il prend Kairouan et Gafsa (GO LH 1881). Il devient alors commandant supérieur du corps d'occupation de Tunisie (1881-1883).

Dès que la nouvelle de la reddition du Kef parvient à Paris, ordre est donné au commandant du cuirassé *La Galissonnière* d'appareiller pour Bizerte en emmenant avec lui la canonnière *Le Léopard* et les cuirassés *La Surveillante* et *Alma*. Le 1^{er} mai, les quatre navires arrivent devant Bizerte qui n'oppose aucune résistance au débarquement des troupes françaises.



Phot. Mounfer Bizerte

23 — Bizerte - Vieux Port et Ville Arabe

Le 2 mai, le général Jules Aimé BREART arrive de Toulon et prend le commandement des troupes françaises. Le 8 mai, il quitte Bizerte pour Tunis à la tête d'une colonne de 6 000 hommes. A cette nouvelle, SADOK Bey et son grand vizir Mustapha Ben Ismaïl, installés au palais de Ksar Saïd (près du Bardo) envisagent de faire prêcher la guerre sainte dans les mosquées et de quitter les lieux pour Kairouan.



Jules Aimé BREART (1826/1913)



Mustapha Ben ISMAËL (1850/1887)

Retardée par les pluies diluviennes, la colonne BREART arrive à DJEDEIDA le 11 mai. C'est là qu'ils sont rejoints par le consul suppléant, LEQUEUX, qui remet au général le texte du traité rédigé par le président du Conseil Jules FERRY, le ministre des Affaires étrangères SAINT-HILAIRE et son directeur politique, le baron de COURCEL. Il lui transmet également l'ordre de se diriger sur La Manouba où ROUSTAN veut le rencontrer. C'est ce qu'il fait le lendemain 12 mai.

Traité du Bardo avec la Tunisie

Le 12 mai 1881, un traité institue le protectorat de la République française sur la Tunisie, une *régence* ou province autonome de l'empire ottoman. C'est l'aboutissement de manigances politiques, diplomatiques et financières qui ont complètement échappé à l'opinion publique française, laquelle découvre du jour au lendemain que son empire colonial s'est encore agrandi.



1881-1882 : ROUSTAN Théodore
(1^{er} Ministre résident de France en Tunisie) ;



Représentation de la signature du traité du Bardo

Le protectorat tunisien est aussi lourd de conséquences. Pour le gouvernement français, il apparaît comme une première revanche sur le destin après la guerre franco-prussienne. Mais à l'Angleterre, il fournit le prétexte à une mainmise sur l'Égypte. Et pour l'ensemble des pays européens, il amorce le partage de l'Afrique.

Ce qui n'empêche pas, quelques mois plus tard, les troupes françaises de faire face à des révoltes rapidement étouffées dans les régions de Kairouan et Sfax. Le régime du protectorat est renforcé par les conventions de La MARSA du 8 juin 1883 qui accordent à la France le droit d'intervenir dans la politique étrangère, la défense et les affaires internes de la Tunisie : le pays conserve son gouvernement et son administration, désormais placés sous contrôle français, les différents services administratifs étant dirigés par de hauts fonctionnaires français et un résident général gardant la haute main sur le gouvernement.

PROTECTORAT

Le régime du protectorat est le système de colonisation le mieux adapté à la III^{ème} République.

Dans un régime parlementaire où le pouvoir législatif peut à tout moment retirer sa confiance au gouvernement et provoquer une crise ministérielle, le protectorat, en soustrayant la Régence au contrôle parlementaire, limite les effets d'une instabilité politique chronique.

Il est assurément permis de se demander si le gouvernement de la République n'a pas, dans la perspective d'une politique d'expansion coloniale, favorisé un système de colonisation qui lui permet de s'abriter derrière la souveraineté fictive, laissée pour la circonstance au bey local, et d'échapper ainsi à la censure parlementaire.

Le système du protectorat permet en effet au gouvernement de procéder à l'organisation d'un territoire colonisé sans être paralysé par le contrôle tatillon des Chambres.

De plus, la situation démographique de la France, caractérisée par un faible accroissement naturel, cadrerait mieux avec le régime du protectorat qui ne nécessitait pas une colonisation de peuplement.



Paul CAMBON (1843/1924)

Résident du 28 février 1882 au 28 octobre 1886...



ALI III, bey de Tunis de 1882 à 1902

Le véritable pouvoir est désormais aux mains du résident CAMBON, à la fois ministre des Affaires étrangères et Président du conseil des Ministres. Il contribue à la réforme des institutions judiciaires de la *régence de Tunis* avec la création du tribunal français de Tunis (27 mars 1883) et la suppression progressive des tribunaux consulaires, achevée avec la fermeture de la juridiction consulaire des Pays-Bas le 1^{er} novembre 1884.

En outre, il réorganise les services administratifs tunisiens avec la création de la direction des Travaux publics (1882) et de celle de l'Instruction publique et des Beaux-arts (1883).

La direction des Finances, créée en 1882, prend son essor à partir de 1884, en se substituant à la Commission financière de la dette tunisienne établie en 1868 pour contrôler la gestion des dépenses tunisiennes et garantir le remboursement des pays créanciers. Les conventions de *La Marsa*, signées le 8 juin 1883, prévoient en particulier l'émission, pour le remboursement de la dette, d'un emprunt tunisien garanti par la France.



L'édifice abritant le ministère des Finances est agrandi en 1915 par l'architecte français Raphaël GUY. Il se situe à l'angle de la place de Kasbah et du boulevard Bab BNET. Sa façade principale constitue l'un des fleurons du style arabisant en Tunisie et serait antérieure à l'installation du protectorat français de Tunisie. Elle

se distingue notamment par la présence d'une tour d'horloge et de cadrans astronomiques et lunaires. Deux galeries symétriques ponctuées d'arcades à colonnes composites se déploient de part et d'autre de la tour.

Les directeurs généraux successifs ont été :

- Pierre-Marie DEPIENNE (1884-1891)
- Paul DUCROQUET (1891-1902)
- Gaston DUBOURDIEU (1902-1921)
- Hubert CRANCIER (1921-1930)
- Paul DUBOIS-TAINE (1930-1934)
- Roger HOPPENOT (1934-1937)
- Louis CARTRY (1937-1945)
- Henri CULMANN (1945-1947)
- Jean Gaston FRAISSE (1947-1955)

La Tunisie conserve en apparence ses institutions traditionnelles (Le bey reste souverain) mais la France instaure sa propre administration. Par ailleurs, la Tunisie abandonne sa souveraineté extérieure, c'est-à-dire les Affaires étrangères et la défense.

La France voulait ainsi éviter le partage de l'Afrique du Nord entre plusieurs puissances européennes et consolider l'Algérie par sa présence en Tunisie. « *La question tunisienne, disait Jules FERRY, est aussi vieille que la question algérienne. Ce territoire est, dans toute l'acception du terme, la clef de notre maison.* »

Avec l'œuvre algérienne, poursuivie difficilement au prix de lourds sacrifices, la France se sentait un droit de regard et de suite sur les pays voisins qui l'avait amenée à Tunis en 1881 et allait la conduire à Fès en 1912. La rapidité de la mise en valeur de la Tunisie, due en grande partie à la liberté qui fut laissée aux responsables français et tunisiens, notamment en matière de travaux publics, ne fut pas sans faire réfléchir beaucoup d'hommes politiques sur les inconvénients des méthodes algériennes et contribua à une réaction contre les rattachements.



En 1890 les étrangers installés en Tunisie étaient essentiellement italiens et pour asseoir l'influence française l'émigration fut alors fortement encouragée par les pouvoirs publics. L'affiche de cette époque que nous publions par ailleurs donne une idée des efforts de la France pour inciter ses nationaux à s'installer en Tunisie. Nombreux sont ceux qui ont tout quitté, quelquefois tout vendu, pour acheter des terres souvent arides, créer des exploitations industrielles, des services, des infrastructures. Ces français qui sont repartis chez eux après l'indépendance définitive de la Tunisie, dans des conditions difficiles, n'ont pas à rougir de ces 80 années de Protectorat durant lesquelles ils ont appris à aimer sa terre, ses habitants et leurs coutumes.

COLONISATION DE LA TUNISIE

Billets à demi tarif

pour les émigrants français

sur les compagnies de chemins de fer et de transports maritimes

Cinq départs de bateaux par semaine de Marseille à Tunis

Trente six heures de traversée.

TERRES A VENDRE

à partir de cinquante francs l'hectare



propres
à la culture de la vigne,
de l'olivier,
des céréales,
à l'élevage des bœufs,
des moutons.

Cultures industrielles : lins, tabacs.
Cultures maraichères : primeurs,
oranges, citrons, cédrats, figues, dattes.

On traite au comptant et on livre immédiatement à l'exporteur.

Récompenses obtenues par les vins tunisiens à
l'Exposition Universelle de 1889: 1 diplôme d'honneur,
6 médailles d'or, 11 médailles d'argent - *Le phylloxera n'a
pas pénétré en Tunisie* - Céréales exportées par la
Tunisie en 1890: 1 071 290 quintaux - Huiles d'olives
exportées par la Tunisie en 1890: 6 175 790 kilogrammes -
Bêtes bovines existant en Tunisie à la fin de 1890 :
105 596. - Moutons: 1 015 185.

Exploitation des forêts de la Khroumirie:
chênes liège, chênes zens, écorces à tan,
exploitation d'alfa.

Pêcheries de thons, de sardines, d'anchois, de
poules, d'éponges.

Mines de fer, de plomb, de cuivre, de zinc,
Puissants gisements de phosphates.

Pour les renseignements plus détaillés qu'on peut désirer, écrire à la

DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS ET DE L'AGRICULTURE A TUNIS.

1882 : 7 novembre, signature du décret portant création du Musée du BARDO (Voir en épilogue).

En 1882, Francesco GARIBALDI, ressortissant italien, demande la concession d'un réseau de tramways à traction animale mais le traité de Ksar Saïd, signé entre la Tunisie et la France, interdit toute concession en faveur des ressortissants italiens. C'est donc une compagnie dirigée par le Belge Joseph CLOSON, la Société anonyme des tramways de Tunis, qui obtient en 1886 la concession des premières lignes de tramways à traction hippomobile : l'une faisant le tour de la médina et l'autre reliant Bab El Bhar à la Marine (prolongée vers le port en 1894) sont mises en service en 1887.

1888: Un véritable chenal conduisant directement à un bassin de douze hectares situé en face de Tunis est creusé. Ces travaux et autres ouvrages accessoires sont achevés en 1893.

1890-1892 : Dans les années qui suivent l'instauration du protectorat français de Tunisie, se constitue une ville nouvelle à l'Est de la médina. Le consulat de France, devenu le siège de la résidence générale, fait l'objet d'importants travaux pour le restaurer et y ajouter deux ailes ainsi qu'une salle des fêtes.



1893: La construction du port de Tunis est terminée. Construction de l'immense base navale à Bizerte.



TUNIS



BIZERTE

1894 : Les ressources faisant défaut au budget du protectorat pour effectuer un ensemble de travaux complémentaires en raison des charges de l'établissement du réseau ferroviaire, l'idée se fait alors jour de lier l'achèvement du port et la construction des ports de Sousse et Sfax à l'exploitation de l'ensemble par une concession spéciale qui est accordée à la Compagnie des ports de Tunis, Sousse et Sfax le 12 avril.

1895 : Les côtes tunisiennes sont éclairées par 53 phares.

A l'économie traditionnelle s'ajoute une économie capitaliste de type colonial.

La principale transformation consiste en la conquête de la lagune par comblement et assainissement qui permettent de créer des superficies constructibles tout en respectant la ville originelle.

Le réseau routier ne comptait que 550 kilomètres en 1890, il s'étend sur 1 400 km en 1896, 2 200 km en 1901, 3 100 km en 1907 et 4 100 km en 1914.

1892 -1916 : Une voie ferrée le long du littoral entre Bizerte et Gabès est construite.

1896 : Une nouvelle ligne voit le jour entre Bab El BHAR et Bab El KHADRA. Durant la même année, la Compagnie générale française de tramways (CGFT) se voit accorder la concession de trois nouvelles lignes (Bab El BHAR-Abattoirs, rue de Rome-Belvédère et rue El JAZIRA-Bab SAADOUN) inaugurées en 1900,



Afin de mettre fin à la dualité du réseau de tramways, la municipalité rachète le réseau belge et le rétrocède à la compagnie française. En 1902, la CGFT entame un programme d'électrification du réseau, par la construction d'une centrale à Bab SAÂDOUN en 1900, puis à La Goulette en 1901, et crée en 1903 une filiale locale : la Compagnie des tramways de Tunis (CTT).

Entretemps, la ligne du Belvédère est prolongée jusqu'à l'Ariana et la ligne de Bab SAÂDOUN jusqu'au Bardo et à La Manouba, permettant ainsi aux tramways d'atteindre la proche banlieue de Tunis.

1897 : Sur l'emplacement de l'ancien cimetière catholique de Saint-Antoine situé en face de la résidence générale, est élevée la cathédrale Saint-Vincent-de-Paul dont les travaux sont achevés.



Cathédrale fondée par Monseigneur le cardinal LAVIGERIE : de style néo-roman la Cathédrale a 75 mètres de longueur, 32 m de largeur au transept et 11m de largeur à la grande nef. La fondation est composée d'une masse véritablement imposante de 2.133 poutres provenant d'une forêt d'eucalyptus. On a atteint la roche à une moyenne de 15 m de profondeur, mais à certains endroits il a fallu descendre jusqu'à 23 m. Le matériau de construction est du marbre de Djebel-Oust, ancienne carrière romaine que l'architecte remit en exploitation.

Le terrain fût donné au 17^e siècle par les Beys de Tunis à la communauté catholique. Tout d'abord destiné à l'inhumation des esclaves des bagnes, il devient par la suite le cimetière de la colonie européenne de Tunis. Le Père Jean LE VACHER (*C'est lui qui fut mis dans la bouche du canon appelé Baba Merzoug en 1683. 42 français subirent également le supplice du canon*), disciple de Saint Vincent de Paul, devenu vicaire apostolique et Consul de France à Tunis dès 1648, le fait entourer d'un mur et y édifie une chapelle sous le vocable de Saint Antoine, abbé, en 1655 ou 1659. Cette première chapelle devient vite insuffisante et elle est rebâtie en 1773-74 par le Père Sébastiano de Cortone, préfet apostolique de la mission des capucins. Au vocable de Saint Antoine, il ajoute celui de Sainte Marguerite de Cortone, mais après le Père Sébastiano, la chapelle ne conserve que le nom de Saint Antoine.

1899 : La découverte des mines de phosphates de METLAOUI justifie la construction d'une voie ferrée entre Gafsa et Sfax qui est achevée.



En 1885, un géologue amateur français, Philippe THOMAS, découvre d'importantes couches de phosphates de calcium dans la région de METLAOUI. A la suite de prospections et d'explorations identifiant les gisements, la Compagnie des phosphates et des chemins de fer de GAFSA est fondée en 1897. Elle obtient la concession des gisements de la vallée de l'oued SELJA sous conditions de les relier par une voie ferrée au port de SFAX. Des mines voient successivement le jour à METLAOUI (1899), KALAÂT KHASBA et REDEYEF (1903), MOULARES

LE THEATRE



L'édifice, appelé familièrement « bonbonnière » au vu de sa forme, est conçu par l'architecte Jean-Émile RESPLANDY, auteur de nombreux bâtiments de Tunis et architecte de la famille beylicale. Le haut-relief de la façade, représentant Apollon Phébus sur son char, aux chevaux fougueux, encadré par les muses du Drame et de la Poésie est du sculpteur français Jean-Baptiste BELLOC. La construction est financée par la municipalité de Tunis.

La première version du théâtre, dont la capacité d'accueil ne dépasse pas 856 places, est démolie en 1909. Le théâtre est transformé et agrandi pour accueillir 1 350 sièges sur quatre niveaux (orchestre, balcon, mezzanine et galerie). La nouvelle salle, dont seule la façade extérieure est laissée intacte, est inaugurée à nouveau le 4 janvier 1911.

1905: Des travaux d'adduction d'eau sont lancés partout dans le pays. Sousse et Monastir sont équipées.

1907 : Les terres domaniales, anciennes propriétés du bey, sont aussi mises à contribution jusqu'à leur épuisement.

Contrairement à l'Algérie où des concessions gratuites avaient été attribuées, toutes les terres sont vendues pour éviter toute spéculation et encourager la venue de colons solvables. On accorde juste des facilités de paiement en permettant aux acquéreurs français de ne verser que la moitié à l'acquisition et le solde après trois et quatre ans. Cela n'empêche pas les reventes à des Tunisiens ou des Italiens.

La plus belle réussite est la mise en valeur des « terres salines » dans la région de Sfax. Les 113 000 hectares sont vendus à des investisseurs qui développent des plantations d'oliviers suivant le contrat de *mgharsa*. Le travail de

plantation et d'entretien est confié à un cultivateur tunisien qui reçoit la propriété de la moitié des terres lorsque les arbres entrent en production au bout de sept à huit années. Ainsi, plus de 25 000 Tunisiens accèdent à la propriété de type *melk* dans la région.

1908 : Inauguration d'un cinéma OMNIA-PATHE en Octobre, angle des rues Hannon et Amilcar.

1909 : L'eau arrive à SFAX.

Mais la rénovation du réseau de Tunis est à l'origine de la première manifestation de mécontentement, l'Affaire des Eaux de Tunis. A la suite du changement de concessionnaire, le prix de l'eau est quadruplé. Pendant que les Français entament des procès contre la nouvelle compagnie adjudicataire, les Tunisiens se rendent en cortège en avril **1885** auprès du bey pour réclamer son concours. Celui-ci leur avoue son impuissance : « *Vous venez pleurer dans la maison des larmes !* » La répression s'abat alors sur les fonctionnaires tunisiens qui ont participé au mouvement. Ils sont révoqués et les leaders sont éloignés de Tunis. La démarche des protestataires français a plus de succès puisque les augmentations sont reportées.

*De nouveaux services administratifs sont créés, entièrement aux mains des Français. La hiérarchie locale, maintenue, est placée sous la surveillance de contrôleurs civils français. Les institutions représentatives ne jouent aucun rôle jusqu'en **1907**. La justice est réformée, l'enseignement « à la française » est introduit. La création de ports et de voies de communication stimule la mise en valeur du pays. L'agriculture et l'industrie extractive (Fer, phosphate) se développent rapidement et avec eux les progrès sanitaires (vaccinations, assainissement des villes, construction d'hôpitaux...)*



Louis MACHUEL (1848 Alger/1922 TUNIS)

BIOGRAPHIE : **Auteur François ARNOULET** - Source : http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog08_Machuel.htm

Louis Pierre MACHUEL est issu d'une famille arabophone arrivée dans le pays quelques années après l'expédition de 1830 à Alger. Dès son plus jeune âge, il fréquente à la fois l'école coranique pour apprendre à lire, à psalmodier le Coran et l'école primaire française. Lors de ses études secondaires au lycée d'Alger, il a pour maître d'arabe, BRESNIER, disciple de l'illustre orientaliste Sylvestre de SACY, alors professeur à la chaire publique d'arabe à Alger. Ayant approfondi ses connaissances, il obtient le certificat d'aptitude à l'enseignement de cette langue. Il sera successivement professeur au collège de Constantine, puis au lycée d'Alger où il fréquente les cours de la Grande Mosquée pour occuper ensuite la chaire publique d'enseignement de l'arabe littéraire à Oran. Il a ainsi le privilège de posséder une connaissance complète de l'arabe parlé comme de l'arabe écrit. Il fréquente le milieu musulman avec aisance.

En 1880, il est appelé à Tunis pour effectuer une mission d'information et d'études concernant la Faculté théologique de la Zitouna et le collège Sadiki, deux établissements à Tunis, l'un très ancien rattaché à la mosquée du même nom et d'esprit conservateur, l'autre de création récente, datant de 1875, fondé par le ministre d'Etat Khereddine sur le modèle des établissements scolaires européens. Au lendemain de l'établissement du Protectorat en 1883, il apparaît à Paul CAMBON, résident général depuis avril 1882, que Louis MACHUEL partage ses identités de vues concernant les structures de l'enseignement dans la Régence et les principes émis par Jules FERRY lors d'un voyage en Tunisie. Il décide donc de nommer MACHUEL premier directeur de l'Instruction Publique en Tunisie, créant à la fois le poste avec son titulaire, et lui laissant un large pouvoir d'innovation. Son autorité s'étend à la fois sur les médersas, les écoles coraniques, les écoles privées et congréganistes. Il lui faudra structurer un enseignement laïc qui attire à la fois les Tunisiens, musulmans et juifs, comme les Européens. Son but est de faire apprendre le français aux Tunisiens et l'arabe aux fils et filles de Français qui viennent s'installer, afin de faciliter une certaine interpénétration entre les deux communautés. MACHUEL **désire que les enfants tunisiens et les enfants des colons s'assoient sur les mêmes bancs dès leur plus jeune âge**, chacun apprenant à comprendre l'autre. Autre élément non négligeable, le petit budget tunisien ne pouvait supporter un double système d'enseignement.



TUNIS 1899 : érigé le 24 avril. Réplique de la statue de Saint-Dié (Vosges) en 1896.

C'est ainsi que Louis MACHUEL crée les écoles franco-arabes non seulement en milieu citadin, mais aussi dans les villages de l'intérieur. Le programme scolaire rappelait celui des écoles primaires en France, programme allégé et axé sur la connaissance du français pour les Tunisiens, apprentissage de l'arabe parlé pour les jeunes Européens dans le même local. En même temps, il invitait, moyennant une prime, les maîtres tunisiens (les *moueddeb*) des écoles coraniques (les *khouttab*) à envoyer quelques heures par semaine leurs élèves dans les écoles franco-arabes.



Façade du Collège SADIKI :

L'établissement est logé dans un premier temps dans une caserne désaffectée de janissaires, Sidi El Morjani, située à la rue de l'Église (actuelle rue Jamaâ Ezzitouna), avant de s'installer dans ses bâtiments actuels construits par les autorités du protectorat et inaugurés en 1901 par le résident général de France en Tunisie sur les hauteurs de la Casbah. Ils sont l'œuvre de l'architecte français MAILLET dans un style alliant la majesté des édifices officiels français et les formes de l'architecture arabe traditionnelle.

Mais pour réaliser ce projet, il lui fallait des instituteurs et institutrices parlant français et maîtrisant la langue arabe. Un essai d'envoi en France de futurs maîtres tunisiens échoua; aussi en octobre 1884 ouvrit-il à Tunis dans des locaux annexes du collège Sadiki une Ecole Normale appelée collège Alaoui en hommage au souverain régnant Ali bey. Il fit en même temps une propagande active en France pour attirer des candidats et demanda à des instituteurs français enseignant en Tunisie et parlant arabe de former des élèves tunisiens un an avant leur entrée au collège Alaoui. Sept localités furent choisies dans ce but. La durée des études à l'Ecole Normale fut fixée à trois ans en internat. Chaque jour MACHUEL y donnait lui même un cours d'arabe. Le système fut une réussite et fonctionna jusqu'à l'indépendance.

Le nouveau directeur se voulut également l'intermédiaire entre les professeurs de la Grande Mosquée, les *mouderrés*, et la colonie française, il intervint auprès d'eux pour qu'ils encouragent ce type d'enseignement, tâche difficile, car certains étaient peu enclins à accepter cette innovation venue d'un Français. Cette action devait permettre aussi le développement de ces écoles franco-arabes grâce à l'assentiment de ces conservateurs très écoutés par la population. En général sur le plan local, les

garçons tunisiens furent envoyés par leurs parents, des réticences se firent sentir dans le Sud et dans quelques endroits où les responsables tunisiens s'opposaient au Protectorat.

Suivant le même principe et grâce à l'ascendant qu'il exerçait, Louis MACHUEL fit quelques essais de modernisation de l'enseignement supérieur à la Faculté de théologie des 1885. Il valorisa les diplômes obtenus, par une ouverture de postes dans l'administration par cette voie. Il aligna les études secondaires du collège Sadiki sur les programmes français. Lui-même s'impliquant fortement dans ce bilinguisme publie une méthode d'enseignement de la langue dialectale et diverses monographies sur l'enseignement en Tunisie en 1885, 1889, 1900 et 1906. Il fonde une chaire publique de langue et littérature arabe en octobre 1884 destinée aux adultes et divisée en trois degrés et, en 1894, une école de formation pour les maîtres des écoles coraniques. Il lui apparaît rapidement qu'un enseignement professionnel est nécessaire. Ce sera l'ouverture du collège Emile LOUBET le 1er avril 1898.



L'école avait ouvert ses portes le 1er Avril 1898, elle était logée au 55, Rue Bab Souika, la première promotion était composée de 31 élèves entre Tunisiens et Français. Des ustensiles et des pièces fabriqués par ces élèves avaient été, alors, exposés à la Foire Internationale de Paris en 1900, l'Ecole avait reçu à cette occasion la Médaille d'Or de la Foire.

Son action s'étendit dans d'autres domaines, c'est ainsi qu'il patronna la création de l'Institut de Carthage dont le but était de promouvoir toutes les activités culturelles de la Régence, institut qui se dota dès 1894 d'une revue, la Revue Tunisienne, où il publia un article mémorable en 1897 sur l'enseignement musulman. Favorisant l'épanouissement de la culture arabe, c'est sous son égide que se constitua la Société Al Khaldounia en 1896, société d'études rassemblant des intellectuels tunisiens pour traiter de tous les sujets concernant l'Islam et le monde musulman.



Entrée de la Médersa KHALDOUNIA : ou Al

KHALDOUNIA est la première école moderne de Tunisie fondée le 22 décembre 1896 à Tunis. Laïque, gratuite et publique, elle constitue, en tant que première association tunisienne dont les membres et le président sont élus, l'exemple précurseur d'une organisation démocratique. Elle publie aussi une revue, en français et en arabe, destinée à faciliter les échanges franco-tunisiens. L'institution installée près de la ZITOUNA bénéficie du soutien du résident général de France en Tunisie, René MILLET, qui se charge de la rédaction de son statut mais ce dernier exclut néanmoins les discussions politiques et religieuses tout en incitant à la réflexion et à l'esprit critique.

Toujours désireux de développer la connaissance de la langue française chez les Tunisiens, Louis MACHUEL sera l'inspirateur à Tunis de l'Alliance Française fondée à Paris en 1885. Elle devait représenter "la devanture de la culture française" et éveiller chez les habitants du pays le désir de mieux connaître le pays protecteur.

Les établissements scolaires antérieurs au Protectorat comme la Faculté de la Zitouna et le collège Sadiki étaient entretenus par les revenus de biens dévolus par les propriétaires sous forme de fondation. Ces biens étant inaliénables, les possesseurs étaient ainsi assurés de leur pérennité, ils étaient appelés "biens habous" (religieux). Leur administration était très complexe, aussi fut-il créé une Jemala, sorte de conseil de contrôle dont fit partie MACHUEL en tant qu'inspecteur. Dans le but de coordonner la pensée scolaire française et tunisienne, il institua le 15 septembre 1888 un Conseil de l'Instruction Publique où il fit participer aussi bien le président français du Tribunal de Tunis qu'un professeur de la Grande Mosquée.

C'est ainsi qu'il resta à la tête de la Direction de l'Instruction Publique de 1883 à 1908 ouvrant dans toute la Régence des écoles primaires franco-arabes pour lesquelles il recrutait des instituteurs aussi bien en Tunisie qu'en France. Ainsi l'infrastructure de base de l'enseignement était en place lorsqu'il prit sa retraite à Maxula-Rades dans la banlieue de Tunis en 1908.

Il laissait la place à Sébastien CHARLETY professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. Jusqu'en 1922, date de sa mort, il continua à défendre le principe de l'enseignement de la langue arabe pour les Européens habitant le pays, afin que le bilinguisme assure une parfaite osmose entre autochtones et importés.

Il décéda le 11 août 1922 et son tombeau situé dans le cimetière de Maxula-Rades fut, sur sa demande, érigé en style mauresque avec en frontispice au-dessous d'une coupole, un verset du Coran en arabe.



Étudiants, dont Habib BOURGUIBA, à l'issue de leur année de baccalauréat en 1924 au Collège SADIKI.

La création de ports et de voies de communication stimule la mise en valeur du pays. L'agriculture et l'industrie extractive (Fer, phosphate) se développent rapidement et avec eux les progrès sanitaires (vaccinations, assainissement des villes, construction d'hôpitaux...) Les relations avec la population indigène sont tranquilles et la Tunisie est citée en exemple par l'administration française. Le seul véritable problème est la présence d'une colonie italienne trop nombreuse pour être assimilée (en 1911 il y a 88 000 Italiens contre 48 000 Français et 1 700 000 Tunisiens).

LES ITALIENS

Jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle la communauté italienne de Tunisie est constituée de riches marchands juifs toscans ainsi que d'Italiens capturés lors d'opérations de corsaires tunisiens à travers la mer méditerranéenne. Nous pouvons diviser en plusieurs phases l'histoire de la présence italienne en Tunisie entre le 19^e et le début du 20^e siècle.

Entre 1815 et 1861, la collectivité italienne est composée de quelques milliers d'activistes politiques, francs-maçons, intellectuels, en provenance des régions centrales et septentrionales de la Péninsule, ayant trouvé refuge dans la Régence de Tunis. Il y a des tentatives d'organisation de la communauté : une école embryonnaire est fondée (1821), une première typographie voit le jour (1829), un journal de langue italienne apparaît (1838).

Une fois réalisée l'unification italienne, on enregistre une émigration notable de Siciliens à destination de la Tunisie, à tel point que ceux-ci représentent alors jusqu'à 70 % de la communauté d'origine italienne du pays et font des Italo-tunisiens l'ethnie d'origine européenne la plus importante. Le Protectorat de la Tunisie par la France, à compter de 1881, marque le début d'une période d'assimilation graduelle autant que forcée des populations d'origine italienne.



Édifices de TUNIS montrant des éléments architecturaux caractéristiques du style liberty italien.

L'Etat français considère en effet les Italo-tunisiens comme un danger, y faisant référence par l'expression de « *péril italien* » en raison des visées coloniales du gouvernement italien sur la Tunisie. La présence des Italiens au sein de la société tunisienne et dans sa réalité culturelle et commerciale était telle que Laura DAVI, dans ses *Mémoires italiennes en Tunisie*, écrit que « la Tunisie est une colonie italienne administrée par des fonctionnaires français ».

La « *gifle de Tunis* » (*schiaffo di Tunisi* en italien) désigne l'humiliation subie par l'Italie en 1881 de la part des Français qui établissent un protectorat sur la Tunisie, mettant ainsi un terme aux visées coloniales de l'Italie sur le territoire.



La rue d'Italie à TUNIS.

L'Italie avait signé le 8 septembre 1868 un traité avec la Tunisie qui, pour une durée de 28 ans, réglait le régime des capitulations. L'accord international garantissait à la Tunisie des droits et privilèges et une immunité envers divers États pré-unitaires italiens. La communauté italienne conservait sa nationalité d'origine et ne dépendait de la juridiction consulaire qu'en matières civile, commerciale et juridique et non en matière immobilière, cette dernière étant placée sous la juridiction des tribunaux du bey de Tunis.

L'alliance civile assurait aux Italiens la liberté de commerce et un privilège unique d'extraterritorialité pour leurs établissements. En matière de pêche et de navigation, ils bénéficiaient du même traitement que les Tunisiens. Enfin, le bey ne pouvait modifier les tarifs douaniers sans, au préalable, consulter le gouvernement italien.

Le principal objectif de politique étrangère visé par le gouvernement de Benedetto CAIROLI était la colonisation de la Tunisie que se disputaient la France et l'Italie. CAIROLI, comme son prédécesseur, ne se résolut pas à procéder à une occupation, étant en général hostile à une politique militariste. Il croyait en outre que la France pouvait faire face à l'opposition du Royaume-Uni, hostile à l'élargissement de la sphère d'influence française en Afrique du Nord. En fait, le Royaume-Uni était d'une manière générale hostile à l'idée qu'une seule puissance puisse contrôler le canal de Sicile dans son ensemble.

C'est dans ces circonstances que le gouvernement italien se laisse surprendre, le 12 mai 1881, lorsque les Français imposent le protectorat à la Tunisie par la signature du traité du Bardo.

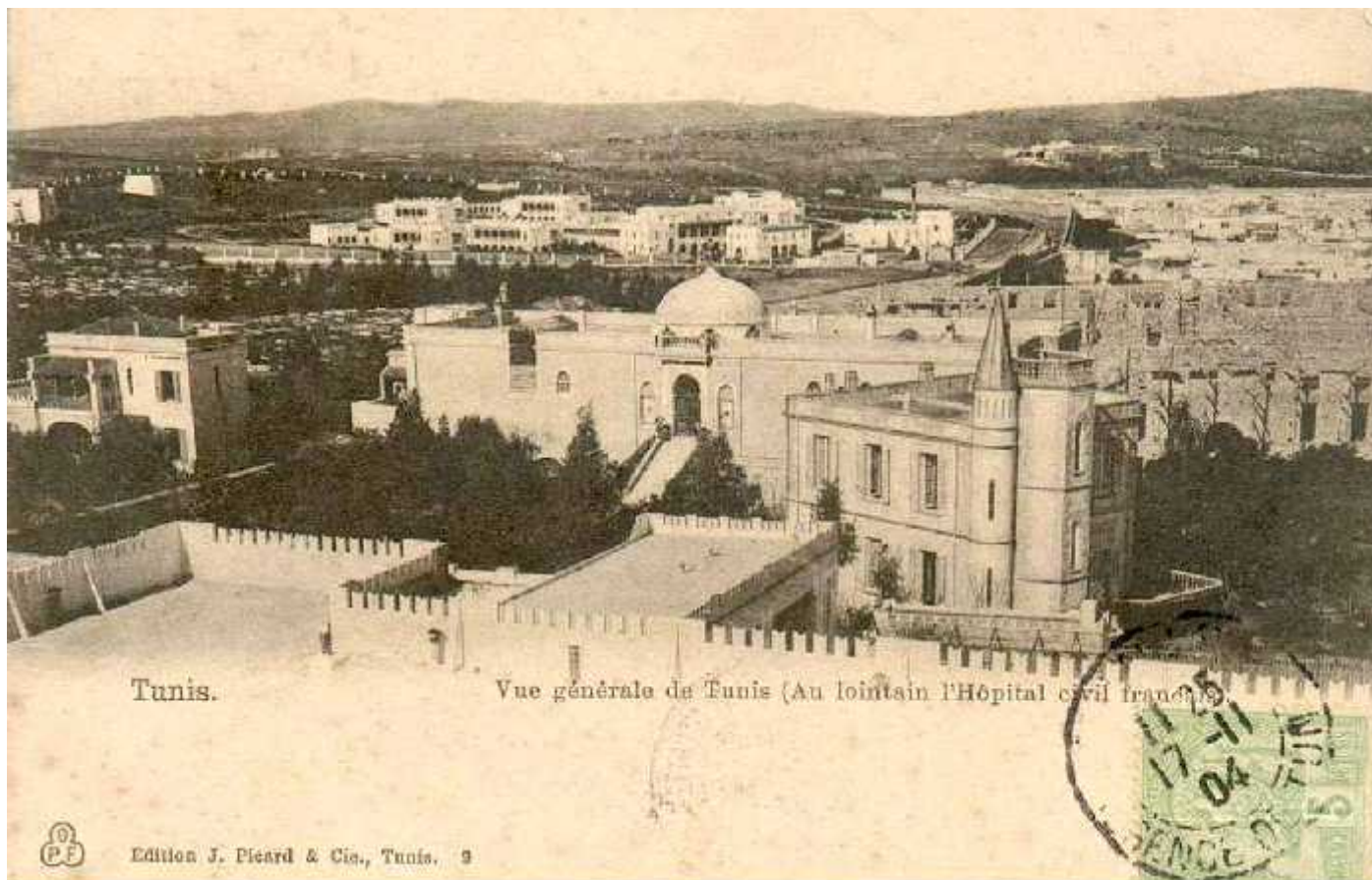
L'opportunité manquée d'occupation de la part du Royaume d'Italie entraîne, dans les décennies suivantes, une prédominance progressive de la communauté française au détriment de la communauté italienne en Tunisie.

Néanmoins la communauté continue de s'agrandir et à partir de 1896, date de l'accord franco-italien confirmant le statu quo des Italiens ainsi qu'il avait été défini par le traité italo-tunisien de 1868, les relations entre les deux pays semblent se détendre jusqu'à la fin de la première guerre mondiale.

Benito MUSSOLINI, pour des motivations nationalistes, apporte un large soutien aux Italo-tunisiens, construisant des écoles et hôpitaux, créant également des banques et des organisations à but humanitaire à leur intention. Bien que nombre d'Italiens de Tunisie soutiennent eux-mêmes le mouvement fasciste, lorsque les forces de l'Axe occupent le pays à compter de novembre 1942, aucun d'eux n'accepte de rejoindre les unités militaires combattant les Alliés. La victoire alliée en Tunisie en mai 1943, à l'issue de la campagne de Tunisie, marque le début de la dispersion de la communauté italienne : les Français menés par Charles de Gaulle ferment immédiatement les écoles et journaux d'expression italienne.

Dans les années 1950, les Italo-tunisiens subissent les conséquences de la guerre d'indépendance lancée par les Tunisiens contre la France et sont contraints d'émigrer en masse, d'une manière comparable au sort qui attendra les Français de Tunisie et d'Algérie notamment, et plus généralement les populations européennes confrontées à la décolonisation.

Selon le recensement effectué par les autorités du protectorat français en 1926, les Européens sont alors au nombre de 173 281 dont 89 216 Italiens, 71 020 Français et 8 396 Maltais. En 1946, on recense 84 935 Italiens en Tunisie, 51 702 en 1959 et moins de 10 000 en 1969. En 2003, ils ne sont plus qu'environ 3 000, dont à peine 900 descendent directement des immigrants du début du 19^e siècle, concentrés principalement dans la zone urbaine de Tunis.



En 1898, l'hôpital Civil Français, construit sur un terrain de 5 hectares, remplaçait l'hôpital Saint Louis. Il comprenait à ses débuts 190 lits avec un service de chirurgie dirigé par le Dr Jules BRAQUEHAYE, agrégé de la Faculté de médecine de Bordeaux et deux services de médecine dirigés par le Dr Withold LEMANSKI.

LA SANTE

C'est vers le milieu du 19^e siècle que la Tunisie prit conscience de son retard sur l'Occident et de la nécessité de moderniser ses structures. L'élite, mue par la volonté de surmonter ce handicap, fit de l'enseignement sa première préoccupation.

La médecine était rudimentaire et l'assistance médicale très réduite. Elles étaient assurées par des empiriques, des traditionnels supervisés par un *amine*, sorte de chef de corporation désigné par le Souverain. Un seul hôpital réservé aux Musulmans existait à Tunis.

L'hôpital dénommé hôpital SADIKI, du nom de son bienfaiteur SADOK Bey, hébergeait essentiellement des chroniques et des aliénés. En 1892, le Docteur Edmond LOVY, médecin du bey ALI Pacha (1882-1902) remplaçait le Dr Kaddour Ben AHMED à la tête de cet hôpital qui a repris actuellement le nom d'hôpital Aziza OTHMANA. Les Israélites n'étaient pas mieux lotis. Leur assistance médicale relevait de sociétés de bienfaisance financées par des dons et des cotisations de leurs adhérents. Des locaux aménagés, en 1893, rue du Pacha, leur servaient de dispensaire.

Les Français étaient soignés par les Sœurs Saint-Joseph de l'Apparition, à l'hôpital Saint Louis, petit hôpital de huit lits que l'abbé BOURGADE, aumônier de la Chapelle Saint-Louis à Carthage, avait fait construire en 1842, rue Sidi Saber, à Tunis.

En 1880, sous l'impulsion du cardinal LAVIGERIE, cet hôpital fut transféré, rue Sidi Ali Azzouz, dans une caserne désaffectée plus spacieuse.

L'hôpital Charles NICOLLE est fondé le 9 juin 1897, et baptisé « *hôpital civil français* ». En 1946, il sera rebaptisé en l'honneur de Charles NICOLLE, directeur de l'institut Pasteur de Tunis de 1903 à 1936 et prix Nobel de physiologie en 1928.



Charles NICOLLE (1866/1936 Tunis)



Institut PASTEUR de TUNIS

NICOLLE, en 1903, succédant à Adrien LOIR, il prend la direction de l'Institut Pasteur de Tunis, qu'il dirige jusqu'à sa mort. Sa démission de son poste de professeur suppléant à Rouen et son départ pour Tunis sont motivés par de continuelles tensions avec l'École de médecine (dont dépend son laboratoire) et son directeur.

Il arrive en Afrique du Nord à un moment propice : le rôle pathogène des agents infectieux est de mieux en mieux cerné. Et il se retrouve confronté, dans ce lieu d'échanges entre populations, à de nombreuses maladies africaines peu étudiées en Europe. Il choisit le cobaye comme animal de laboratoire mais il utilise aussi l'expérimentation humaine. Il mène des recherches sur diverses maladies infectieuses, dont le typhus, la brucellose, la leishmaniose, le paludisme, le kala azar ou encore le trachome. Il décrit le rôle vecteur des animaux dans leur mode de propagation, et insiste sur l'existence d'« *infection inapparente* ». Il travaille avec Ernest CONSEIL et Charles COMTE sur une épidémie de typhus exanthématique qui sévit dans Tunis.

L'équipe démontre en 1909 que l'agent vecteur de la maladie est le pou. En effet, les médecins notent qu'à l'hôpital SADIKI, le personnel ne contracte jamais le typhus, contrairement aux agents de l'hôpital qui reçoivent les patients et changent leurs vêtements (le règlement de cette institution imposait aux malades de ne porter que les vêtements de l'hôpital). L'hôpital SADIKI, ancienne caserne, avait un bain maure. Le malade y était rasé et débarrassé de ses poux ; il n'était plus contagieux. A partir de cette constatation, l'équipe conclut que des actes simples d'hygiène et la suppression du parasite suffisent à assurer la prophylaxie du fléau et à sauver des vies. Nicolle reçoit le prix Nobel de physiologie ou médecine en 1928 « *pour ses travaux sur le typhus* », et est élu membre de l'Académie des sciences en 1929.



L'hôpital Habib THAMEUR qui se trouve entre MONTFLEURY et Bab el FELLAH a une très longue histoire. Les aînés l'appelaient encore jusqu'à récemment l'hôpital italien et la raison en est simple : cet établissement hospitalier avait été fondé par la communauté italienne de Tunisie.

C'est en octobre 1890 que le premier comité pour la création d'un hôpital italien à Tunis a vu le jour. Présidé par Eugénio BUSACCA, ce comité cherchera d'abord à réunir des fonds mais n'obtiendra pas les financements escomptés. Avec peu de moyens, le comité installera au palais Ben AYED, « l'Ospedale Italiano » avec une centaine de lits. L'inauguration a eu lieu le 18 décembre 1890.

Les moyens de cet hôpital étant limités, les services déclineront vite et dès 1896, il sera question d'un nouveau projet. Une souscription publique sera lancée en ce sens en décembre 1898 et permettra de réunir une belle somme et engranger plusieurs soutiens.

En conséquence, un terrain de 8 000 m² sera acheté à Bab el FELLAH le 1^{er} mars 1899. Il sera préféré à un terrain à Bab SAÂDOUN car il était en hauteur donc plus aéré.

La première pierre sera posée le 21 mai 1899 et l'inauguration aura lieu le 15 mars 1900. Plus tard, en 1907, cet hôpital recevra le nom de Giuseppe GARIBALDI à l'occasion du centenaire de la naissance de ce dernier.

A la veille de la Première Guerre mondiale, le nouveau centre a pour artère maîtresse l'« avenue de la Marine » dénommée après 1900 « avenue Jules-Ferry » (du nom du ministre instigateur du protectorat).



Après le temps du travail et des affaires, Tunis avait ses lieux rituels pour les moments de loisir ou de repos : le long terre-plein de l'avenue Jules FERRY, ombragé par quatre rangées parallèles de ficus pleins d'oiseaux, où se promenait tout Tunis, le parc du Belvédère au haut de la ville, le grand théâtre Art Nouveau, les cinémas tels le Palmarium, connu de tous ceux qui ont vécu à Tunis, et puis le fameux TGM, le train toujours bondé qui, traversant le lac de Tunis semblait rouler sur l'eau et conduisait vers les bords de mer pour les baignades, les promenades, les moments passés en famille sur le sable – sans oublier qu'on fréquentait aussi les plages au Sud de Tunis, comme Saint-Germain, aujourd'hui Ez Zarah.

Le TGM reliait TUNIS à ses plages Nord, La GOULETTE, La MARSJA (d'où ses initiales TGM), puis revenait en boucle vers la capitale. Il était une véritable institution pour tous ceux qui vivaient à Tunis ou y venaient, pour toutes les communautés, sans exception. Certains allaient s'y promener pour la journée. D'autres louaient un pied-à-terre pour le temps des vacances, d'autres encore possédaient des petites maisons sur ces bords de mer, ou des villas plus importantes.

Non loin de Tunis, il y avait une station thermale, KORBOUS, très prisée, et dont les eaux curatives étaient connues depuis les Romains.



Situé à 60 km de TUNIS KORBOUS est un charmant village au bord de la mer, dans la région du Cap Bon.



TUNIS : Avenue Jules FERRY en 1954. A l'avènement de l'indépendance en 1956, la statue de Jules FERRY est déboulonnée et l'avenue prend le nom du nouveau président Habib BOURGUIBA

TUNIS devient une ville de loisirs : les espaces verts aèrent le quartier du Passage, l'esplanade de Gambetta Park et le jardin d'essai du Belvédère. Ce parc à l'anglaise d'une centaine d'hectares fut conçu par Joseph LAFACADE, alors jardinier en chef de la ville de Paris. En septembre 1901, un casino de style néo-mauresque est inauguré à l'entrée du parc puis il ouvre ses portes au public en 1910. Il abrite aujourd'hui le Musée d'Art Moderne.

En 1911 se manifeste une première opposition au système colonial : une nouvelle génération de Tunisiens veut sa part de pouvoir et de responsabilité dans les affaires de leur pays. Une première journée d'émeutes sur des thèmes nationalistes et religieux a lieu le 7 novembre 1911.

L'agitation reprend après la guerre : les nationalistes réclament un « Destour », une constitution.

Le résident SAINT les divise en promulguant un train de mesures (Création d'Assemblées régionales et d'un Grand Conseil). Economiquement, le pays reste prospère.



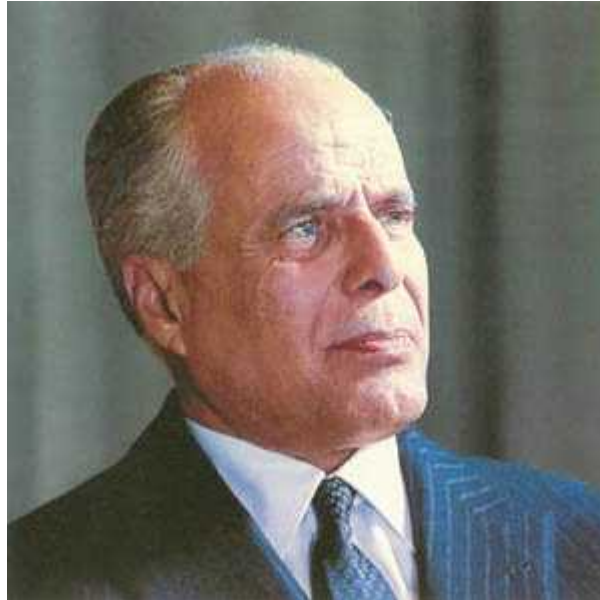
La Première Guerre mondiale marque un temps d'arrêt dans l'histoire de Tunis. Après la guerre, la population reprend sa croissance, notamment par l'afflux de populations venues de l'arrière-pays et une reprise modérée de l'immigration européenne.

Des zones d'habitation à bon marché fixent à partir de **1920** les classes moyennes dans les quartiers de Franceville, Mutuelleville, Taoufik.

*La grande crise de **1929** et ses conséquences favorisent le retour de l'agitation politique. Le Destour (parti politique tunisien fondé en **1920**, et dont le but est de libérer la Tunisie du protectorat français, est contesté par Habib BOURGUIBA.*

En **1931**, le plan d'aménagement de la ville de TUNIS tente de mettre de l'ordre dans une poussée urbaine constante.

*En **1934**, à l'âge de 31 ans, BOURGUIBA fonde le Néo-Destour, fer-de-lance du mouvement pour l'indépendance de la Tunisie. De son vrai nom, Habib Ben Ali Bourguiba, est un avocat formé en France dans les années 1920, il revient au pays et commence à militer dans les BOURGUIBA milieux nationalistes. Plusieurs fois arrêté et exilé par les autorités du protectorat français, il choisit de négocier avec la 4^{ème} République, tout en faisant pression sur elle, pour atteindre son objectif.*



Habib

BOURGUIBA (1903/2000)

1936 à 1939 : L'assainissement du quartier juif de la *hara* et l'achèvement de la synagogue en **1937** participent au désenclavement de la population juive

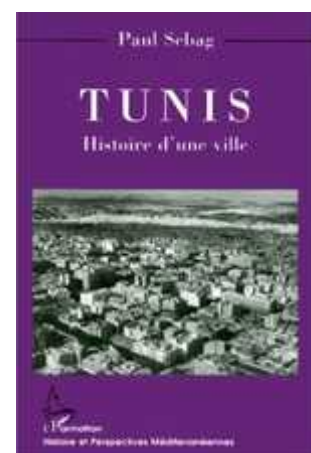
Une fois l'indépendance obtenue le 20 mars **1956**, il contribue à mettre fin à la monarchie et à proclamer la République, dont il prend la tête en tant que premier président le 25 juillet **1957**.

Dès 1956, cependant, les dirigeants du FLN, extérieurs à l'Algérie, réussissent une opération modifiant le rapport de forces avec la France, ils donnent la Tunisie comme base arrière aux maquis du Constantinois... Si vous souhaitez en savoir plus : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2006-4-page-65.htm>



Dans la médina, on restaure (le minaret de la Zitouna en **1892**)

Aux constructions publiques s'ajoutent peu à peu d'importantes constructions privées telles que Le Colisée (galeries, café et salle de cinéma) en **1931** et l'Hôtel Claridge en **1932**.



Les BEYS de TUNIS pendant le protectorat

1859 – 1882 : SADOK Bey (début du protectorat français en 1881)

1882 – 1902 : ALI III Bey ;

1902 – 1906 : HEDI Bey ;

1906 – 1922 : NACEUR Bey ;

1922 – 1929 : HABIB Bey ;

1929 – 1942 : AHMED II Bey ;

1942 – 1943 : MONCEF Bey ;

1943 – 1957 : LAMINE Bey (dernier Bey de Tunis)

RESIDENTS GENERAUX

1-1881-1882 : ROUSTAN Théodore (Ministre résident de France en Tunisie) ;

2 -1882-1886 : CAMBON Paul (Ministre résident de France en Tunisie) ;

3- 1886-1892 : MASSICAULT Justin ;

13 -1936-1938 : GUILLON Armand ;

4 -1892-1894 : ROUVIER Charles ;

14 -1938-1940 : LABONNE Eirik ;

5 -1894-1900 : MILLET René ;

15 -1940-1940 : PEYROUTON Marcel ;

6 -1900-1901 : BENOIT Georges ;

16 -1940-1943 : ESTEVA Jean-Pierre ;

7 -1901-1906 : PICHON Stephen ;

17 -1943-1947 : MAST Charles ;

8 -1906-1918 : ALAPETITE Gabriel ;

18 -1947-1950 : MONS Jean ;

9- 1918-1921 : FLANDIN Etienne ;

19 -1950-1952 : PERILLIER Louis ;

10 -1921-1929 : SAINT Lucien ;

20 -1952-1953 : DE HAUTELOCQUE Jean ;

11 -1929-1933 : MANCERON François ;

21 -1953-1954 : VOIZARD Pierre ;

12 -1933-1936 : PEYROUTON Marcel ;

22 -1954-1955 : BOYER DE LA TOUR DU MOULIN Pierre ;

23 -1955-1956 : SEYDOUX Roger (Haut-commissaire de France en Tunisie).

DEMOGRAPHIE

Année	Tunisiens musulmans	Tunisiens israélites	Français	Italiens
1921	77 318	22 647	25 093	46 770
1926	80 899	28 102	32 279	48 991
1931	95 592	29 447	40 794	52 972
1936	97 347	32 306	51 207	57 262
1946	238 167	42 410	82 922	55 884
1956	338 453	38 929	107 112	47 712

EPILOGUE CULTURE : Le Musée du BARDO alors appelé ALLAOUI

Le bâtiment reçoit les premières collections archéologiques en mars 1885 alors que le pays est sous protectorat français. L'inauguration officielle du musée a lieu le 7 mai 1888 par le bey et le résident général de France en Tunisie Justin MASSICAULT ; le musée est alors baptisé musée ALAOUI, du nom du bey régnant, Ali III Bey.

C'est l'un des plus importants musées du bassin méditerranéen et le second musée du continent africain après le musée égyptien du Caire par la richesse de ses collections. Il retrace l'histoire de la Tunisie sur plusieurs millénaires et à travers plusieurs civilisations par le biais d'une large variété de pièces archéologiques.



Abrité dans un ancien palais beylical depuis 1888, il offre un prestigieux et magnifique cadre à l'exposition de nombreuses œuvres majeures découvertes depuis les débuts des recherches archéologiques dans le pays. Il prend sa dénomination actuelle de musée du Bardo après l'indépendance du pays même si la dénomination est attestée avant cette date.

Le musée rassemble l'une des plus belles et des plus grandes collections de mosaïques romaines du monde grâce aux fouilles entreprises dès le début du 20^e siècle sur les différents sites archéologiques du pays dont Carthage, Hadrumète, Dougga ou encore Utique. Certaines des œuvres exposées n'ont pas d'équivalent, telle la mosaïque « dite de Virgile ». Le musée possède aussi de riches pièces découvertes lors des fouilles de sites libyco-puniques dont principalement Carthage, même si le musée national de Carthage a la vocation d'être le musée de ce site archéologique majeur. Les pièces essentielles de ce département sont les masques grimaçants, les statues de terre cuite et les stèles d'un intérêt majeur pour l'épigraphie sémitique, la stèle du prêtre et l'enfant étant la plus célèbre. Le musée abrite également des œuvres grecques découvertes en particulier dans les fouilles du navire de Mahdia, dont la pièce emblématique reste le buste d'Aphrodite en marbre, rongé par la mer et pourtant toujours d'une beauté émouvante.

Le 18 mars 2015, un commando terroriste islamiste attaque le musée et prend des touristes en otage dans le bâtiment. L'attentat, qui fait 22 morts dont 21 touristes étrangers, est revendiqué par le groupe État islamique.

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/Etat_AVANT_Tunis_-_Ville

<https://books.google.fr/books/about/Tunis.html?id=JeJ44F961AEC>

<http://journals.openedition.org/insaniyat/14878>

<http://tunis-et-region.com/>

<http://www.adept-tunisie.com/protectorat.html>

<http://www.dorffer-patrick.com/article-la-tunisie-colonie-francaise-de-1881-a-1956-101803230.html>

<http://scienceandvideo.mmsh.univ-aix.fr/varia/pages/falgas.aspx>

<http://bizerteyahasra.over-blog.com/article-bizerte-histoire-de-la-ville-sur-les-cahiers-des-classes-dans-les-annees1890-110185856.html>

<http://www.geneanum.com/malte/documents/recits/comment-je-suis-devenu-colonialiste.html>

<http://www.webdo.tn/2016/07/16/memoire-premiers-diplomates-francais-tunisie/>

<http://journals.openedition.org/dhfles/2604>

<http://www.cathedraledetunis.com/histoire-cathedrale.html>

<http://www.cdha.fr/la-ville-de-tunis-au-cours-des-siecles-jusqu'en-1881>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

